

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos section

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans une série de cas d'artériosclérose générale il a été possible d'observer une diminution de la cholestérolémie. La plupart des cas d'artériosclérose finissent par une amélioration de l'état général et une baisse de la pression artérielle.

(Egorov et Mischenko — URSS).

Il résulte d'expériences faites sur le rat, le lapin, et le chat que la gelée royale provoque une chute de courte durée de la tension artérielle qui revient ensuite au niveau de départ.

L'introduction intraveineuse de gelée royale augmente le tonus des muscles respiratoires et le taux des globulines du sérum sanguin.

(Beslekoev — URSS).

Des cas de guérison du psoriasis ont été obtenus par l'emploi de gelée royale. Ce succès serait dû au taux élevé de vitamines C et B 12 qu'elle renferme en plus de sa richesse en acide folique. On n'est pas encore au clair sur les doses nécessaires et la durée du traitement.

(Marton — Hongrie).

(A suivre)

Paul Zimmermann.

LA VIE DE NOS SECTION

Assemblée de la Société d'apiculture de la Gruyère

La Société d'apiculture de la Gruyère a tenu son assemblée annuelle le dimanche 29 octobre, à l'Hôtel de Ville de Bulle, sous la présidence de M. Henri Jaquet. Bien que l'année apicole se soit révélée fort médiocre, de nombreux apiculteurs étaient présents, désireux de poursuivre et d'approfondir ce long et patient effort de mise au point des techniques apicoles.

Après les aimables paroles d'accueil du président et la lecture du protocole, toujours fort bien tenu et avec concision, par M. Fragnière, les sociétaires écoutèrent avec un intérêt soutenu l'excellente conférence de M. Georges Chassot, maître régional à Romont et inspecteur des ruchers de la Glâne. Ce spécialiste des questions apicoles entretint son auditoire du concours cantonal des ruchers de 1962. Ce sera, l'an prochain, à la section de la Gruyère de démontrer qu'elle possède une phalange de praticiens à la hauteur de l'art qu'ils cultivent. Le producteur de miel, avant tout travail, signe un pacte avec la nature. Il attend des saisons le climat idéal, des fleurs la matière première et des abeilles cette activité qui a été de tout temps donnée en exemple aux paresseux. Aide-toi cependant et le propriétaire d'un rucher sait fort bien que les tours de main s'acquièrent et se perfectionnent. La Fédération cantonale, en proposant un concours à ses membres attise la belle flamme de l'émulation et incite au progrès.

L'exposé de M. Chassot demeura constamment attrayant, riche de conseils judicieux et pratiques, émaillé de remarques qui avaient leur poids de justesse et de réalité. Il sut habilement mettre en confiance les concurrents futurs et leur montrer comment et dans quelles conditions bien précises il fallait se préparer à aborder un jury. De l'avis de tous les apiculteurs, la conférence de M. Chassot fut l'une des meilleures que l'on ait pu entendre dans nos assemblées. Aussi fut-il vivement remercié, d'abord par des applaudissements, puis par le président.

M. Paul Bugnon, inspecteur des ruchers, donna connaissance de l'état sanitaire de nos apiers gruériens et montra une fois de plus que sa vigilance est

aussi constante que l'amical intérêt qu'il prodigue envers tous ses collègues.

Aux divers, il y eut quelques intéressants échanges de points de vue sur les techniques apicoles de sélection des reines. Après quoi, cette brave assemblée essaima dans la ville non sans avoir butiné certaine corolle plus grande que celle du pissenlit. Les nectars furent divers, mais ne faut-il pas rentrer à la maison sans pouvoir dire que l'on a vu des amis fort peu pressés. En résumé, très agréable assemblée d'automne. G. Md.

Section de l'Orbe

Notre section de l'Orbe a tenu son assemblée générale d'automne le dimanche 5 novembre, à l'Hôtel de la Gare, à Chavornay. A 14 heures, le président Cuendet ouvre la séance et, après avoir salué la présence parmi nous de M. Paroz, apiculteur à Vevey, qui sera notre conférencier du jour, il fait part à l'assemblée de la mort de M. Louis Roy, agriculteur et apiculteur vétéran de Bretonnières, membre très fidèle de notre section. L'assemblée se lève et observe un moment de silence pour honorer la mémoire du défunt. Puis quatre admissions et deux démissions de membres portent notre effectif à 110 sociétaires. Ensuite, les comptes sont adoptés avec un déficit de l'exercice de 49 fr. 25, mais une fortune nette de section de 3 648 fr. 86.

Un échange de vues a lieu sur la campagne apicole 1961. Il en ressort que, de la Plaine de l'Orbe aux crêtes du Jura, où s'échelonnent les ruchers de nos membres, la récolte fut plutôt maigre. Notons cependant qu'à Vallorbe, certaines ruches produisirent de belles récoltes. Plusieurs de nos sociétaires se plaignent que les prescriptions aux agriculteurs concernant les traitements antiparasitaires et nocifs aux abeilles ne soient pas rigoureusement observés.

Puis la parole est donnée à M. Paroz qui, en un langage simple et précis, sut captiver son auditoire en lui faisant part de la façon dont il pratique au long de l'année dans son rucher, qui doit être certainement un rucher modèle.

Après cette excellente causerie, on fit l'obscurité dans la salle et le collègue Lambercy, de Valeyres-sur-Rances, fit passer sur l'écran un film en couleurs de son propre cru. Film qui fut suivi d'un autre, tout aussi coloré, mais plus directement apicole cette fois du président Cuendet et qui avait pour titre : « Un rucher naît ». G. S.

Société d'apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs

Le 5 novembre écoulé, les apiculteurs ajoulots, étaient réunis en assemblée au Jura-Simplon à Porrentruy.

Ouverture. — M. Broquet président, ouvre cette séance et souhaite la bienvenue à quelques 80 apiculteurs présents dont plusieurs dames et enfants, de même à M. Ruckstuhl, conférencier, qui a bien voulu répondre à notre demande et que nous aurons le plaisir d'entendre dès l'ordre du jour épuisé.

Scrutateurs. — Deux scrutateurs sont proposés et acceptés par l'assemblée ; ce sont MM. Voisard et Savary.

Protocole. — Le dernier procès-verbal est lu et accepté sans autre. Une intervention est aussi proposée au tractandum elle est acceptée.

Rapport sur les démarches faites concernant les traitements désherbants. — Ce tractanda donne lieu à une très longue discussion. Notre président donne connaissance des plaintes formulées de la part de bon nombre d'apiculteurs qui ont vu leurs ruchers se décimer par pertes d'abeilles mortes des suites des traitements antiparasitaires. M. Broquet releva les démarches faites à ce sujet sans grands résultats. Une décision est prise, notre comité est prié de se mettre au plus vite, en relation avec nos autorités de district afin de trouver une solution à ce sujet.

S'il n'est pas possible de faire cesser ces traitements, du moins, interdire de les appliquer pendant les heures les plus chaudes du jour.

Ajustement de notre cotisation par suite de l'augmentation fixée pour la Romande, lors de la dernière assemblée des délégués à Lausanne. — Le président rapporte sur ce sujet et donne les explications nécessaires. Notre cotisation à la SAR ayant été majorée de Fr. 1.— et portée de ce fait à Fr. 8.50, il ne reste à notre caisse de section que Fr. 2,50 par membre. Notre société est peut-être encore la seule qui n'ait pas augmenté sa cotisation. Les frais d'imprimerie ayant augmentés, comme les assurances idem, notre président propose de porter notre contribution à la caisse à Fr. 12.—, à partir de 1962. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

M. Broquet remercie sincèrement les apiculteurs de leur compréhension et donne la parole à notre inspecteur pour son rapport.

Rapport de l'inspecteur. — M. Pellaton donne de longs détails sur l'état sanitaire de nos ruchers durant la saison écoulée. Les maladies des abeilles, acariose, noséma, loque européenne et américaine, sont à l'ordre du jour. A Porrentruy et Boncourt, plusieurs cas de loques sont en traitement et ces localités à ban. Inutile de donner plus de détails de ce long exposé pour lequel M. Pellaton est longuement applaudi et remercié.

Conférence de M. Ruckstuhl Ch. — A la suite de l'exposé de notre inspecteur, M. Ruckstuhl a la parole et s'empresse de nous apporter le salut de nos amis de Genève avant de nous dire ses impressions et conseils qui sont des plus judicieux au sujet des maladies des abeilles. Le rapport de notre inspecteur a fort intéressé M. Ruckstuhl et nous l'en remercions de nous en avoir touché deux mots. C'est ensuite que le conférencier développe son exposé : *l'apiculture en Romandie, est-ce une profession ?* M. Ruckstuhl place d'abord les apiculteurs en trois catégories qui seront traités séparément, de l'amateurisme au professionnel en passant par le commerçant. Le conférencier qui a couru la Romandie et connu nombre de ruchers par ses nombreux déplacements, expose tous les moyens propices à l'apiculture et les possibilités d'en faire une profession. Cette conférence aura été fructueuse pour tous. Le film sur l'élevage fut commenté merveilleusement pour compléter ce magnifique exposé, dont il serait trop long d'en donner tous les détails.

A la suite de son sujet développé magnifiquement, M. Ruckstuhl nous toucha deux mots du rucher qui sera installé en Romandie par les soins des autorités apicoles. Il ne cacha pas son inquiétude quant au choix du surveillant de cette station, qui à son avis devrait être un praticien plutôt qu'un scientifique. Il espère que les comités de nos associations interviendront en ce sens.

Merci M. Ruckstuhl pour votre magnifique conférence et vous disons à une autre fois. St.

Société d'apiculture « Pied-du-Chasseral »

Chers amis apiculteurs,

Vous attendez sans doute un communiqué de votre président. Je m'empresse donc de vous l'adresser par l'entremise de notre journal.

A l'instant, je viens de faire une petite visite à mes chères abeilles. Tout y est tranquille et bien en ordre ; le thermomètre marque 10 degrés. Une odeur de frow persiste, car j'ai fait le traitement, comme chaque année, pour éviter des maladies. Avez-vous suivi les conseils que je me plais à lire dans notre journal sous la rubrique « *Conseils aux débutants* » ? Je n'en doute pas. Vos colonies sont-elles en bon état pour passer l'hiver ?

D'autre part, je me permets de croire que vous avez tous fait bon accueil au remboursement que vous a adressé notre dévoué caissier, M. Bernard Zosso.

Bien que tardivement et surtout pour cause de maladie, je vous donne ci-après le compte rendu des visites de ruchers que nous avons faites cet été à Nods et aux Prés-d'Orvin.

Le 23 juillet dernier, par une belle journée ensoleillée, environ 25 apiculteurs (dont 5 dames) se sont rendus à Nods pour visiter les trois ruchers de notre inspecteur, M. Charles Conrad. Le premier se trouve dans son jardin, à proximité de sa maison, le second est non loin d'une ferme située en bordure de la forêt. M. Conrad nous ouvrit plusieurs ruches très bien peuplées et il y a déjà du miel dans les hausses. Le troisième rucher se trouve en pleine forêt de Chasseral, dans une clairière où les sapins blancs sont là pour permettre aux avettes de remplir les hausses. Nous constatons déjà de la miellée sur les hêtres et les sapins. Ces trois ruchers sont magnifiques et bien tenus. Comme toujours, notre président d'honneur, M. Ernest Bolle, est des nôtres. Nous redescendons la côte — en voiture — pour nous rendre chez notre inspecteur, où Mme Conrad nous offre une excellente collation arrosée d'un vin pétillant et de thé. La joie est dans les cœurs. Le président remercie chaleureusement M. et Mme Conrad de l'accueil si spontané qu'ils ont réservé aux apiculteurs présents. Les absents ont eu tort.

Après cela, nous allons encore visiter le rucher de notre ami, M. Alfred Stähli, situé aux Combes de Nods. Là également nous avons constaté la belle tenue de toutes ses ruches. M. Stähli nous a fait voir des nouveautés dans la tenue d'un rucher et le président le remercie beaucoup de son amabilité à notre égard.

Six heures sonnent au clocher du village ; nous devons songer à rentrer dans nos pénates. Le président remercie très sincèrement tous les participants et leur donne rendez-vous au dimanche 6 août prochain, aux Prés-d'Orvin.

Le comité ayant convoqué tous les membres pour 14 heures près de la Poste des Prés-d'Orvin, une quarantaine d'apiculteurs, y compris les dames, étaient présents en ce beau dimanche du 6 août 1961. Tout de suite, M. Francis Sandmeier organise le départ, en voitures, et nous montons la côte pour arriver au beau chalet et aux deux ruchers de notre ami, où nous sommes gracieusement accueillis par Mme Sandmeier. Quelle belle journée nous passons dans cette contrée si attrayante. Le président souhaite une cordiale bienvenue à tous les participants et M. Sandmeier nous fait visiter ses ruchers. Il nous montre ses expériences apicoles qui, à mon avis, sont concluantes. Ses colonies sont belles, très propres et bien tenues. Nous ne tarissons pas d'éloges en lui disant un grand merci pour cette intéressante visite. Puis, nous nous réunissons autour d'un superbe foyer en pierre, confectionné par M. Sandmeier et son papa, dont le dessus est muni d'un grill. Chacun reçoit une belle saucisse grillée et une tranche de pain. Pendant que notre ami Francis attise les braises et rôtit à point les saucisses, Mme Sandmeier et leurs deux gentilles filles nous servent du vin blanc, de la bière, du cidre, de l'eau minérale ou du thé, selon le désir de chacun de nous. Ce fut le clou de la journée et la joie est à son comble ! Notre président remercie très chaleureusement la famille Sandmeier de toute la peine qu'elle s'est donnée pour nous recevoir de si bon cœur et pour toutes les bonnes choses qu'elle nous a offertes. Merci et encore merci.

Après avoir pris congé de Mme Sandmeier, nous descendons et arrivons vers le rucher de notre cher vice-président, M. Gérard Eichenberger, aux Prés-d'Orvin. Tout fleuri de géraniums flamboyants, il est toujours plus beau, toujours mieux ton rucher, ami Gérard ! Après avoir constaté ses essais concluants dans un nouveau genre de ruches avec cadres carrés qu'il a construites lui-même, nous remercions M. Eichenberger de son amabilité en lui disant combien ses nouveautés nous ont intéressés. Ayant dit au revoir à Mme et Mlle Eichenberger, nous allons finalement chez notre ami, M. Oscar Ritter et visitons son magnifique rucher tout neuf, construit selon ses plans et avec bon goût. Nous lui exprimons notre admiration devant ce rucher si imposant. Il n'y manquait que du miel, car les hausses avaient déjà été enlevées faute de récolte. L'année a été très mauvaise dans nos régions par suite de nombreux orages,

pluies et nuits froides. Nous prenons congé de M. et Mme Ritter en les remerciant de leur charmant accueil.

L'heure est venue de nous séparer après une journée si bien remplie. Chacun, par le car postal ou sa voiture, regagnera son foyer. Le président remercie tous les participants d'être venus si nombreux, tout particulièrement les quatre nouveaux membres de notre section, et leur souhaite bon retour à la maison.

Bienne, le 18 novembre 1961

Le président : C. B.

Convocations

Société d'apiculture de Lucens Payerne — Basse-Broye

Nous vous rappelons la réunion de nos sections à Payerne, le dimanche 3 décembre 1961, à 14 heures, au Cheval-Blanc.

Dans l'attente de vous voir nombreux, recevez, chers collègues, nos cordiales salutations.

Les comités.

Société d'apiculture « le Chamossaire », Bex et environs

L'assemblée annuelle d'automne est fixée au dimanche 10 décembre, à 14 heures, au Central à Bex. Ordre du jour statutaire. Après l'assemblée, M. G. Sueur, président cantonal, parlera du sujet intitulé :

« *Le service de renseignements chez les abeilles* », d'après l'ouvrage du Pr. K. von Frisch.

Pour permettre au caissier de régler ses comptes au caissier central, nous vous prions instamment de payer votre cotisation (Fr. 9.—) au plus tôt, en utilisant le BV C.C.P. II B 1205, que vous trouverez inclus à la convocation personnelle.

Donc au dimanche 10 décembre, invitez vos parents et amis que la question apicole intéresse.

Pour le comité : *Le secrétaire.*

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale mensuelle aura lieu le samedi 9 décembre, à 20 h. 15 au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

Sujet : « *Le congrès de Madrid* » vu par M. Subilia, ainsi que son voyage de retour.

Rappel du caissier : A la suite de l'augmentation des cotisations de la Romande, celle des membres de notre section est portée à Fr. 11.—, celle des vétérans à Fr. 9.— Elles sont à verser au compte de chèques : Société d'apiculture de Lausanne, -II 6724, jusqu'au 8 décembre 1961. Passé cette date, elles seront prises en remboursement.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 11 décembre 1961, au local, rue de Cornavin 4. Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

Sujet :

Marmite de l'Escalade ; Interview de M. Ripoll, apiculteur professionnel du Calvados. Enregistrement réalisé par les soins de M. Marc Buscarlet.

Le comité.